



Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

AUDE

RECUEIL DES ACTES
ADMINISTRATIFS SPÉCIAL
N° 04 - JANVIER 2023

PUBLIÉ LE 06 JANVIER 2023

DIRECTION REGIONAL des DOUANES 66
- P.A.E./S.T.

SOMMAIRE

DIRECTION REGIONAL des DOUANES 66

P.A.C./S.T.

Décision de déplacement intercommunal du 3 janvier 2023 d'un débit de tabac ordinaire permanent n° 1100341 D sur la commune de MARCORIGNAN (11120)



**RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*



**DÉCISION DE DEPLACEMENT INTRACOMMUNAL
D'UN DÉBIT DE TABAC ORDINAIRE PERMANENT
SUR LA COMMUNE DE MARCORIGNAN**

L'Administrateur supérieur des douanes et droits indirects,
Directeur régional à Perpignan,

Vu l'article 578 du code général des impôts

Vu l'article 18 et 19 du décret n° 2010-720 du 28 juin 2010 relatif à l'exercice du monopole de la vente au détail des tabacs manufacturés.

DÉCIDE

de l'implantation du débit de tabac n°1100341 D
32 B Avenue Saint Pons
11 120 MARCORIGNAN

Fait à Perpignan, le 3 janvier 2023

L'administrateur supérieur des douanes
directeur régional à Perpignan

Christophe LAINÉ

Pour le directeur régional
et par délégation
l'inspecteur principal des douanes


Bruno PARISSIER